

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5020**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe III: Métiers bâtiment et du patrimoine architectural - Classe 11: Métiers de la pierre Option: Taille de pierre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Le ministre chargé de l'éducation au titre d'une profession dénommée « taille de pierre » rattachée au groupe des métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

231s Exécution des ouvrages VRD et des relevés topographiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du tailleur de pierre avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'interventions comme la construction et la décoration en massifs et pelliculaire dans des bâtiments individuels et collectifs. La réalisation d'aménagements intérieurs et urbains en pierre et la fabrication et la pose de monuments funéraires. Les activités consistent à :

- Concevoir une solution constructive répondant à un projet architectural en maîtrisant la géométrie descriptive, les calculs de résistance des matériaux et les dimensionnements des ouvrages ;
 - Modéliser les ouvrages d'une structure en pierre avec ou sans les outils numériques en vue de sa réalisation ;
 - Contrôler une solution constructive à partir d'un cahier des charges ;
 - Organiser le déroulement des activités de réalisation, de fabrication et de mise en œuvre ;
 - Réaliser les tracés, les tailles et des techniques de mise en œuvre ;
 - Réaliser la fabrication des pièces de formes variées nécessitant une parfaite maîtrise des procédés d'usinage avec l'utilisation de machines traditionnelles ou à commande numérique, de taille et d'assemblage en toute autonomie dans le respect des règles de l'art et des normes applicables ;
 - Réaliser les opérations de levage et les techniques d'implantation, de levage, de réglage et de fixation.
- Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.
- Prendre en charge la demande client et le cahier des charges dans l'entreprise et sur le site pour analyser et identifier les besoins ;
 - Établir les tracés et les épures pour les éléments d'ouvrage tel que : anse de panier à plusieurs centres, bords circulaires engagés, colonne torse, escalier hélicoïdal, volutes, etc. en respectant la stéréotomie ;
 - Constituer le dossier d'exécution du projet.
 - Établir l'ordre chronologique des activités et tâches de fabrication et de mise en œuvre ;
 - Réaliser manuellement ou mécaniquement la taille de l'ouvrage dans les règles de l'art en utilisant les techniques appropriées et en assurant les finitions demandées ;
 - Créer un élément décoratif sur la partie de l'ouvrage réservé à cet effet.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier en taille de pierre option granit et grès, à ce niveau de compétence, peut s'exercer dans les secteurs du BTP et de l'industrie pour les fabrications intérieures, urbaines et des monuments funéraires.

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1612 : Taille et décoration de pierres

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du métier du tailleur de pierre comme la réalisation des tracés, épures, esquisses, croquis, relevés, dessins en élévation, plans. L'utilisation des techniques de base de fabrication des mortiers, de pose de joints et de ravalement si nécessaire, la prise en compte des procédés traditionnels régionaux. La fabrication d'éléments complexes de construction comme baie, corniche, voûte, chapiteau, base ; la pose des divers matériaux (pierre, granit, grès, y compris scellements ou collages). L'exécution d'enduits traditionnels et des finitions soignées (parements, joints, éléments décoratifs).

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elle recouvre également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2004, sur 2600 candidats, postulants sur les 200 métiers concernés, 298 ont obtenu le diplôme.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.